

BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 16 janvier 2023

Chine continentale

Conjoncture (ici)

PIB : croissance chinoise de 3 % en 2022 ; croissance de 2,9% au T4 en g.a. (0 % en g.t.)

Immobilier : aggravation de la crise du secteur en 2022

Démographie : la population chinoise a diminué de 850 000 personnes en 2022

Echanges et politique commerciale (ici)

Commerce extérieur : important excédent commercial malgré la baisse marquée des échanges

Relations Chine - Etats-Unis : le gouverneur de Virginie s'oppose à la construction d'une usine de batteries automobiles en partenariat avec un fabricant chinois

Contrôle export : l'administration américaine élargit les restrictions sur les semi-conducteurs à Macao et cherche à rallier le Japon et les Pays-Bas à sa cause

Climat des affaires (ici)

Propriété intellectuelle : Un projet d'amendement de la loi sur les marques est soumis à consultation publique

Industrie et numérique (ici)

Politique industrielle : lors de sa Conférence Nationale sur le Travail, le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) fixe ses priorités pour 2023

Cybersécurité : les autorités chinoises publient un plan pour développer le secteur à horizons 2025 et 2035

Economie numérique : Didi annonce la reprise de l'enregistrement de nouveaux utilisateurs sur son application de VTC « Didi Chuxing »

Innovation : le Conseil des affaires de l'Etat publie une circulaire destinée à faciliter l'établissement de centres de R&D par les entreprises étrangères en Chine

Développement durable, énergie et transports (ici)

Electricité : chiffres de l'électricité 2022 : hausse de la capacité installée (+7,8 % dont 50 % de non fossiles), de la production (+2,2 %, dont 30 % de non fossiles) et de la consommation (+3,6 %)

Transport maritime : hausse des navigations à vide et chute des prix du fret maritime pendant la période du nouvel an chinois

Aviation civile: Premier vol commercial d'un Boeing 737 MAX 8 en Chine depuis 2019

Actualités régionales (ici)

Shanghai: rapport sur les progrès technologiques de Shanghai en 2022

Hong Kong et Macao (ici)

Hong Kong

Attractivité de Hong Kong : le nouveau programme de visas « top talents » a attiré 3 800 candidats dans les 10 jours ayant suivi son ouverture

Secteur aérien : la reprise du trafic aérien à Hong Kong compromise par la pénurie de personnel **Blanchiment d'argent :** un circuit suspecté d'avoir blanchi près de 800 M USD démantelé par les autorités hongkongaises

Macao

Industrie du jeu : l'ancien président-directeur général de Suncity Group Holdings, Alvin Chau, condamné à 18 ans de prison

Taiwan (ici)

PIB: l'économie de Taïwan enregistre un taux de croissance négatif au T4 2022

TSMC : résultats records en 2022 malgré un fléchissement sur le dernier mois de l'année, et avancées sur un projet européen

Mongolie (ici)

Tourisme : la MIAT annonce des tarifs spéciaux pour promouvoir le tourisme d'hiver

Chine : échange téléphonique entre les ministres des affaires étrangères

Refinancement: émission réussie d'euro-obligations

Budget : le budget 2022 du gouvernement s'est révélé meilleur qu'envisagé

Banques d'investissement : la loi sur les banques d'investissement étrangères a été approuvée

Chine continentale

Conjoncture

PIB: croissance chinoise de 3 % en 2022; croissance de 2,9% au T4 en g.a. (0 % en g.t.)

Mardi, le Bureau national des statistiques a dévoilé les <u>chiffres</u> préliminaires de la croissance du PIB pour le 4ème trimestre et l'année 2022. En 2022, le PIB enregistre une croissance de 3 %. L'activité est avant tout tirée par la dynamique de l'investissement, qui progresse de 5,1 % sur l'année (une dynamique essentiellement portée par l'investissement public, qui croît de 10,1 % en g.a., quand l'investissement privé ne progresse que de 0,9 %). La contribution de l'investissement sur l'année, à 1,5 point de pourcentage, est supérieure à celle de la consommation (1 point). Les ventes de détail sont ainsi en contraction de 0,2 % sur l'année (-0,4 % hors secteur automobile), dans un contexte de fortes incertitudes liées à la situation sanitaire et à la politique 0-Covid tout au long de l'année. La production industrielle (en valeur ajoutée) croît sur l'année de 3,6 %, notamment tirée par l'industrie minière (+7,3 %) et le secteur énergétique (+5 %). L'industrie manufacturière croît de 3 %. Les exportations nettes (favorisées par l'atonie des importations, +1,4 % sur l'année, quand les exportations

Les exportations nettes (favorisées par l'atonie des importations, +1,4 % sur l'année, quand les exportations augmentent de 7 %) contribuent à hauteur de 0,5 point à la croissance de 2022.

Au 4^{ème} trimestre 2022, le PIB est stable par rapport au T3 (+0 % en g.t.) et augmente de 2,9 % en glissement annuel. Les chiffres du T4 ont dépassé les attentes (notamment en ce qui concerne les ventes au détail en décembre, qui chutent beaucoup moins que ce qui était attendu, à -1,8 %). L'essentiel de croissance trimestrielle vient de la contribution de l'investissement (+3,9 points, contre +0,2 point pour la consommation), alors que le ralentissement du commerce mondial et les perturbations sur les chaines de valeur en Chine induisent une contribution négative d'1,2 point de pourcentage des exportations nettes sur la croissance du T4.

Immobilier : aggravation de la crise du secteur en 2022

Sur l'année 2022, les <u>investissements immobiliers</u> se contractent de 10 % en g.a. (contre une croissance de 4,4 % en 2021). Dans l'immobilier résidentiel, la contraction est de 9,5 %.

S'agissant des <u>ventes immobilières</u>, en termes de superficie vendue, elles chutent sur l'année de 24,3 % (-26,8 % pour l'immobilier résidentiel). En termes de chiffre d'affaires, la contraction est de 26,7 % (-28,3 % pour les ventes de logements). S'agissant des nouveaux projets de construction, la superficie des mises en chantier de logements neufs diminue en 2022 de 39,4 %.

Les <u>fonds</u> (toutes sources de financement confondues) dont disposent les promoteurs immobiliers sont en contraction de 25,9 % de janvier à décembre. Parmi les mesures de soutien au secteur dévoilées mi-novembre (<u>voir les Brèves du SER de Pékin de la semaine du 14 novembre</u>), l'encouragement à octroyer de nouveaux financements aux développeurs « sains » constitue un élément essentiel. Cette semaine a été marquée par des rumeurs autour de l'existence d'une liste de développeurs « sains », ce que les autorités ont démenti.

Concernant les <u>prix immobiliers</u>, les prix continuent de baisser en décembre d'un mois sur l'autre dans le neuf et l'ancien dans la très grande majorité des 70 principales villes du pays (55 villes pour l'immobilier neuf, contre 51 en novembre, et 63 pour l'ancien, après 62 en novembre). La tendance est similaire pour l'évolution en glissement annuel (respectivement 53 et 64 villes).

Au niveau agrégé, seules les villes de rang 1 (c'est-à-dire Pékin, Shanghai, Canton et Shenzhen) résistent, avec une hausse des prix en glissement annuel dans le neuf comme l'ancien (de respectivement +2,5 % et +0,6 %). A noter que, dans l'ancien, cette tendance est tirée par l'attractivité de Pékin et Shanghai, qui enregistrent des hausses des prix dans l'ancien de respectivement 3,9 % et 2,6 % en g.a., alors que Canton et Shenzhen voient leurs prix se contracter de respectivement 0,5 % et 3,7 % sur un an. Chengdu (+ 9,1 % en g.a.) et Kunming (+1,9 %) font figure d'exception hors des villes de premier rang en enregistrant des hausses de prix dans l'ancien. Dans les villes de rang 2, les prix diminuent sur un an de 1,1 % pour le neuf et 3,2 % pour l'ancien. Pour les villes de 3ème rang, les baisses sont de 3,9 % dans le neuf et 4,8 % dans l'ancien.

Démographie : la population chinoise a diminué de 850 000 personnes en 2022

Selon les données du Bureau national des statistiques, la population totale chinoise était de 1 411,75 millions fin 2022, soit une diminution de 850 000 par rapport à 2021. Le nombre de nouveaux nés était de 9,56 M, soit une diminution de 1,16 M. Le nombre de décès était de 10,41 M, soit une augmentation de 270 000. Le taux de natalité était de 6,77‰, soit une baisse de 0,75 points pour mille. Le taux de mortalité était de 7,37‰, soit une hausse de 0,19 points pour mille. Le taux de croissance naturelle de la population chinoise (-0,60‰) est négatif pour la première fois depuis 1960.

En revanche, la population urbaine et le taux d'urbanisation ont continué à augmenter. Le nombre de résidents urbains a atteint 920,71 M fin 2022, soit une augmentation de 6,46 M par rapport à 2021. Le nombre de résidents ruraux était de 491,04 Mns, soit une baisse de 7,31 M. Le taux d'urbanisation était de 65,22%, soit une hausse de 0,50 points de pourcentage en g.a. En outre, la population âgée de 0 à 15 ans était de 256,15 M fin 2022, soit 18,1% de la population totale. La population de 16 à 59 ans était de 875,56 M (62,0%). Le nombre de personnes de 60 ans et plus était de 280,04 M (19,8%) dont 209,78 de 65 ans et plus (14,9%). Le nombre de personnes de 60 ans et plus ainsi que celui de 65 ans et plus ont augmenté de 12,68 M (+0,9 points de pourcentage) et 9,22 M (+0,7 points de pourcentage) respectivement.

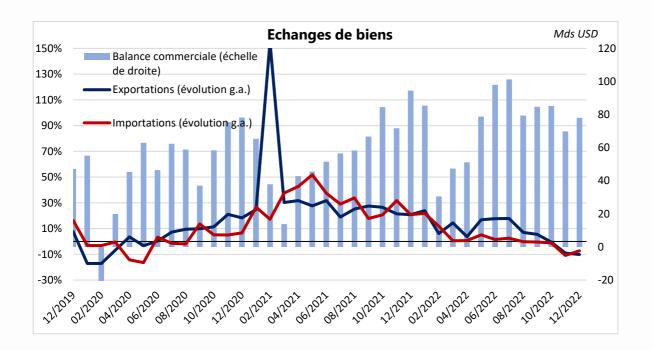
M. Shi Yi, chercheur du Centre de recherche chinois sur le développement de la population, explique que l'évolution démographique de la Chine devrait poursuivre cette tendance baissière qui pourrait avoir un impact sur son économie plutôt à long terme. D'après M. Kang Yi, chef du BNS, à l'heure actuelle, l'offre globale de main-d'œuvre en Chine est toujours plus importante que la demande. Le niveau d'éducation moyen avoisinant les 11 ans.

Echanges et politique commerciale

Commerce extérieur : important excédent commercial malgré la baisse marquée des échanges (source : douanes chinoises)

- > -10,1 % en g.a. à 306,1 Md\$ pour les exportations de biens en décembre (baisse la plus importante depuis en février 2020) dans le contexte de perturbations de la production industrielle (en lien avec l'augmentation massive des contaminations du fait de l'abandon de la politique zéro covid) et la dégradation de la conjoncture internationale, après une baisse de 9,0 % en novembre.

 Les exportations sont restées dynamiques vers l'ASEAN (+7,5 % à 53,5 Md\$), la Russie (+8,3 % à 8,8 Md\$), et l'Australie (+8,0 % à 7,4 Md\$) mais ont chuté vers l'UE (-17,5 % à 43,6 Md\$; du fait d'une baisse des
 - exportations de 27,9 % à 8,8 Md\$ vers l'Allemagne et de 18,9 % à 3,4 Md\$ vers la France), les Etats-Unis (-19,5 % à 45,4 Md\$), et Hong Kong (-22,7 % à 29,6 Md\$). La croissance des exportations de produits agroalimentaires (+3,4 % à 9,2 Md\$), de pétrole raffiné (+205,8 %
 - à 6,6 Md\$) et de voitures (+90,7 % à 5,9 Md\$) n'ont pas compensé la baisse des exportations de produits mécaniques et électriques (-12,9 % à 177,0 Md\$, du fait de la baisse de 12,9 % à 17,6 Md\$ pour les ordinateurs) et de produits technologiques (-25,8 % à 78,1 Md\$).
- → -7,3 % en g.a. à 228,1 Md\$ pour les importations de biens en décembre, après -10,9 % en novembre et -1,1 % en octobre, dans le contexte de l'allègement de la politique sanitaire. Les importations ont baissé en provenance de la plupart des principaux partenaires commerciaux, dont l'UE (-13,5 % à 24,0 Md\$) du fait de la baisse des importations de 11,0 % à 9,1 Md\$ en provenance d'Allemagne (et malgré la hausse de 1,1 % à 4,0 Md\$ des importations en provenance de France), de Taiwan (-19,8 % à 19,2 Md\$), des Etats-Unis (-7,1 % à 15,9 Md\$), et de Corée du Sud (-27,0 % à 14,4 Md\$). Elles ont enregistré une hausse depuis la Russie (+8,3 % à 9,0 Md\$), le Brésil (+25,8 % à 8,2 Md\$), et le Canada (+85,6 % à 5,4 Md\$).
 - La baisse des importations a été contenue par la hausse du prix des matières premières, dont les biens énergétiques (+15,2 % à 30,7 Md\$ pour le pétrole brut, à 676 USD/tonne contre 590 USD/tonne l'an dernier) et agroalimentaires (+11,5 % à 22,2 Md\$). Les importations de produits électriques et mécaniques (-19,5 % à 86,0 Md\$) et de produits *high-tech* (-22,9 % à 63,7 Md\$) sont toutefois en baisse.
- L'excédent commercial chinois s'est élevé à 78,0 Md\$ en décembre (94,5 Md\$ un an plus tôt). Sur l'année 2022, il s'élève à 889,0 Md\$ (dépassant le record de 689,4 Md\$ enregistré en 2021).
- Le commerce bilatéral avec la Russie était en hausse en décembre (+8,3 % en g.a. à 17,8 Md\$, après +23,8 % en g.a. à 18,3 Md\$ en novembre). La tendance à la hausse des importations en provenance de Russie (+8,3 % en g.a. à 9,0 Md\$ en décembre) n'est pas exclusivement liée à la hausse des prix de l'énergie et reflète depuis le mois de mai une augmentation des importations chinoises en volume. Après avoir chuté entre mars et juin, les exportations chinoises vers la Russie ont quant à elles largement augmenté en juillet (+22,2 % en g.a.), août (+26,5 %), septembre (+21,2 %), octobre (+34,6 %), novembre (+17,9 % à 7,7 Md\$), et décembre (+8,3 % à 8,8 Md\$). Les chiffres croisés pour décembre paraitront prochainement et seront détaillés ultérieurement dans une note.



Commerce extérieur de la Chine sur la période janvier-décembre 2022 (source : douanes chinoises)

	Montant (Md\$)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Echanges totaux	6 320,0	+4,5 %
Exportations chinoises	3 604,5	+7,0 %
Importations chinoises	2 715,5	+1,4 %
Balance commerciale	889,0 augmentation de la balance d de 119,6 Md\$	

Principaux fournisseurs de la Chine sur la période janvier-décembre 2022 (source : douanes chinoises)

Fournisseur	Montant (Md\$)	Part de marché (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
ASEAN	408,2	15,0	+3,6 %
Union européenne	285,5	10,5	-7,9 %
dont Allemagne	111,4	4,1	-7,2 %
dont France	35,6	1,3	-9,0 %
Taiwan	240,2	8,8	-4,5 %
Corée du Sud	200,2	7,4	-6,3 %
Japon	184,8	6,8	-10,3 %
États-Unis	177,7	6,5	-1,0 %
Australie	140,7	5,2	-13,2 %
Russie	122,2	4,1	+43,2 %

Principaux clients de la Chine sur la période janvier-décembre 2022 (source : douanes chinoises)

Client	Montant (Md\$)	Part des exports (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
États-Unis	581,6	16,1	+0,9 %
ASEAN	571,1	15,8	+18,1 %
Union européenne	561,5	15,6	+8,3 %
dont Allemagne	116,2	3,2	+0,8 %
dont France	45,6	1,3	-0,9 %
Hong Kong	302,3	8,4	-14,0 %
Japon	173,1	4,8	+4,3 %
Corée du Sud	164,1	4,6	+9,0 %
Russie	67,6	2,1	+12,8 %

Relations Chine - Etats-Unis : le gouverneur de Virginie s'oppose à la construction d'une usine de batteries automobiles par Ford en partenariat avec un fabricant chinois

Le 11 janvier, le gouverneur républicain de Virginie Glenn Youngkin s'est <u>opposé</u> à la mise à disposition de terres pour l'implantation d'une usine de batteries pour voitures par Ford Motor Co. en partenariat avec l'entreprise chinoise Contemporary Amperex Technology Co. (CATL).

Le gouverneur a soulevé que ce partenariat impliquant un constructeur chinois lié au Parti communiste chinois (PCC) posait des risques de transfert de technologies et présentait une menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Le gouverneur a qualifié le PCC de « parti politique dictatorial poursuivant un objectif unique : la domination du monde, aux dépens des Etats-Unis ».

Cette annonce intervient peu après le <u>vote</u> (365-65) par la Chambre des représentants le 10 janvier sur la création d'une commission spéciale « sur la compétition stratégique entre les États-Unis et le Parti Communiste Chinois (PCC) ». Cette commission n'aura pas de pouvoir législatif mais se voit dotée d'un pouvoir d'enquête et de recommandations face à l'évolution de la politique « économique, technologique et sécuritaire » du PCC et sa « compétition avec les États-Unis ». La commission pourra, à sa discrétion, organiser des auditions publiques pour mener son enquête et devra rendre aux commissions permanentes de la Chambre ses recommandations d'ici le 31 décembre 2023, avant de publier son rapport final au plus tard le 31 décembre 2024.

Contrôle export : l'administration américaine élargit les restrictions sur les semi-conducteurs à Macao et cherche à rallier le Japon et les Pays-Bas à sa cause

Le 17 janvier, le département américain du Commerce a <u>étendu</u> les restrictions de contrôle-export de multiples composants technologiques à la Région administrative spéciale (RAS) de Macao.

En octobre, l'administration américaine avait significativement durci les règles de contrôle-export de multiples composants technologiques vers la Chine (*voir les brèves du SER de Pékin du 10 octobre 2022*). La RAS avait jusqu'ici largement été épargnée par ces mesures ne visant que la Chine et de Hong Kong. Le Bureau of Industry and Security (BIS) du département du Commerce des Etats-Unis ne préconisait à ce titre qu'une « due dilligence » lors de l'exportation de semi-conducteurs à destination de Macau. Il existait pourtant depuis janvier 2022 des

<u>plans</u> entre Macau et la province chinoise du Guangdong autour de l'approfondissement de la coopération dans l'industrie des semi-conducteurs.

Le 17 janvier, le premier Ministre néerlandais Mark Rutte et Joe Biden se sont <u>entretenus</u>, abordant entre autres le contrôle des exportations de semiconducteurs vers la Chine. La veille de cet échange, la Ministre néerlandaise du Commerce avait <u>déclaré</u> que les Pays-Bas ne se s'aligneraient pas aveuglement sur les restrictions américaines.

Le premier ministre japonais Fumio Kishida a <u>affirmé</u> cette semaine que le Japon considérerait « responsablement » la coopération avec les pays alliés concernant l'alignement des règles de contrôle export. Le ministre japonais du Commerce Yasutoshi Nishimura avait pour sa part <u>qualifié</u> début janvier d'impératif la coopération avec les Etats-Unis en matière de contrôle export.

Le 13 janvier, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Wang Wenbin a <u>accusé</u> les Etats-Unis de politiser le contrôle export à des fins de coercition économique, promouvant un découplage économique déstabilisant les chaînes de valeur.

Climat des affaires

Propriété intellectuelle : Un projet d'amendement de la loi sur les marques est soumis à consultation publique

Le 13 janvier 2023, la *China National Intellectual Property Administration* (CNIPA) a publié pour consultation publique un projet d'amendement de la loi chinoise sur les marques. En septembre dernier, l'office avait déjà annoncé mener un travail de réflexion sur le sujet, en citant les 14 projets de recherche sur lesquels il s'était penché, sur des questions telles que la lutte contre les dépôts de marques de mauvaise foi, le renforcement de l'obligation d'usage des marques ou encore l'amélioration des procédures de délivrance des droits. Ces projets de recherche impliquent en général des universitaires et autres praticiens du droit, spécialistes des questions abordées.

Cette nouvelle évolution législative semble mettre l'accent sur un renforcement des mécanismes de lutte contre les dépôts de marques de mauvaise foi. Cette problématique, qui continue à fortement pénaliser les entreprises étrangères en Chine est également un fléau pour les opérateurs chinois. L'office chinois se montre quant à lui attentif aux pratiques de dépôt frauduleux portant sur des noms tels que ceux des athlètes au moment de grands événements sportifs (récemment les Jeux Olympiques d'hiver de Pékin ou la Coupe du monde de football de 2022), ou encore sur des noms largement relayés par les médias (on a encore en tête les vagues de dépôts portant sur les noms des hôpitaux construits en un temps record à Wuhan au début de la pandémie de covid-19).

Ce projet d'amendement prépare une révision en profondeur de la loi sur les marques. Elle crée vingt-trois articles et en modifie plus de cinquante. Parmi les articles nouvellement ajoutés, notons par exemple l'introduction d'un article définissant la notion de dépôt de marque de mauvaise foi (plusieurs cas sont évoqués, à savoir les dépôts en masse, dépôts par tromperie, ou encore, et c'est un point important, les dépôts portant intentionnellement atteinte aux droits de tiers). Le projet d'amendement prévoit également des sanctions administratives pour les déposants de mauvaise foi, pouvant aller jusqu'à une amende de 50 000 RMB, qui peut être portée à 250 000 RMB dans des circonstances graves.

Le projet d'amendement est consultable <u>sur le site internet de la CNIPA</u> (en chinois). Il est ouvert à commentaires jusqu'au 27 février 2023.

Industrie et numérique

Politique industrielle : lors de sa Conférence Nationale sur le Travail, le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) fixe ses priorités pour 2023

Le 11 janvier, la <u>Conférence Nationale sur le Travail</u> du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) s'est tenue à Pékin et a établi 13 priorités pour 2023. Les dirigeants du MIIT ont donné la primauté à la croissance de l'économie industrielle, mentionnée avant la mise en œuvre du 14ème plan quinquennal pour la période 2021-2025. La sécurisation des chaines de valeur apparaît primordiale, avec une attention portée à l'identification des technologies clés et des maillons faibles, pour ensuite mieux les renforcer.

Parmi les priorités sectorielles évoquées, figurent notamment les industries émergentes critiques telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets ou encore l'Internet des véhicules. Le MIIT souhaite également accélérer le déploiement des technologies de l'information et de la communication, via la fourniture d'Internet à haut débit grâce à la 5G et à la fibre optique, l'accélération de la recherche sur la 6G, le renforcement de la protection des données personnelles et de l'industrie de la cybersécurité.

Le MIIT a aussi exposé des priorités transversales, telles que l'intensification de la formation de talents par ses universités affiliées – pour mémoire, l'industrie chinoise pourrait manquer de 30 M de travailleurs d'ici 2025. Le soutien aux PME demeure un axe majeur de la politique industrielle chinoise, dans la mesure où il permet de favoriser l'innovation. A ce titre, les autorités ont fixé une cible plus ambitieuse pour la création de « petits géants » (小巨人), entreprises dont les activités se concentrent sur des marchés de niche et/ou maîtrisant des technologies clés avec un fort potentiel d'innovation. Alors que le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'Information avait indiqué, en février 2021, vouloir transformer 10 000 PME en « petits géants » durant les trois à cinq prochaines années, le plan de travail du MIIT prévoit d'atteindre cette cible pour fin 2023. D'après des annonces effectuées en septembre 2022 lors d'un sommet sur les « petits géants », l'objectif aurait déjà été atteint à près de 90 %, avec 8 997 entreprises sélectionnées¹. Pour rappel, le gouvernement a indiqué allouer 10 Mds RMB (1,55 Md USD) sur la période 2021-2025 pour soutenir la croissance de ces entreprises positionnées en amont des chaines de valeur.

Les annonces du MIIT sont alignées avec les récentes déclarations des autorités chinoises, qui mettaient en avant la sécurité économique, l'innovation et la formation de talents (*voir brèves du SER de Pékin du <u>17 octobre 2022</u> et du <u>19 décembre 2022</u>).*

Cybersécurité : les autorités chinoises publient un plan pour développer le secteur à horizons 2025 et 2035

Le 14 janvier, seize administrations dont le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT), l'Administration chinoise du cyberespace (CAC) et la Commission nationale pour la réforme et le développement (NDRC) ont publié un <u>plan</u> visant à développer l'industrie de la cybersécurité.

¹ Les « petits géants » sont sélectionnés par le MIIT et le ministère des Finances (MOF), sur propositions préalables des gouvernements provinciaux. Les PME retenues bénéficient dès lors d'aides de l'Etat et d'un accès facilité au financement, la liste des « petits géants » signalant aux banques et investisseurs privés que les prêts et investissements dans ces entreprises sont encouragés.

Le plan fixe des orientations concrètes à horizon 2025 :

- Croissance de l'industrie de la cybersécurité à hauteur de 30 % par an, pour atteindre plus de 150 Mds RMB (22,4 Mds USD) d'ici 2025;
- Création de cinq laboratoires de sécurité des données aux niveaux provincial et national pour réaliser des percées technologiques ;
- Création d'au moins huit scénarios d'applications dans les industries clés ;
- Construction de trois à cinq parcs industriels nationaux de sécurité des données et de dix zones de démonstration, tout en développant des entreprises de pointe (dont des « petits géants »).

Par ailleurs, le plan prévoit qu'à horizon 2035, l'industrie chinoise de la cybersécurité arrivera à maturité et entrera dans une période de « prospérité », soutenant ainsi l'économie numérique nationale.

Fruit d'une réflexion initiée depuis plusieurs années, les données numériques sont aujourd'hui considérées en Chine comme un facteur de production à part entière. Toutefois, à mesure que la Chine s'efforce d'utiliser les données pour stimuler la croissance économique, elle renforce également le contrôle de leur stockage et de leur accès (loi sur la cybersécurité de 2017 ; loi sur la sécurité des données et loi sur la protection des données personnelles de 2021). Le développement d'une industrie nationale de la cybersécurité se révèle complémentaire à ces récentes évolutions juridiques.

Economie numérique : Didi annonce la reprise de l'enregistrement de nouveaux utilisateurs sur son application de VTC « Didi Chuxing »

Le 16 janvier, Didi a <u>annoncé</u> l'obtention du feu vert de l'Administration chinoise du cyberespace (CAC) pour reprendre l'enregistrement de nouveaux utilisateurs sur son application de VTC « Didi Chuxing ». L'enregistrement de nouveaux utilisateurs (conducteurs et clients) était en suspens depuis 18 mois, suite à l'implication de Didi dans une enquête de cybersécurité lancée deux jours après son introduction à la Bourse de New York (*voir brèves du SER de Pékin du 5 juillet 2021*), et désormais clôturée. Pour rappel, l'entreprise de VTC s'est retirée de la Bourse de New York en juin 2022 et a indiqué qu'elle procèderait ensuite à une introduction en bourse à Hong Kong, une fois que l'enquête de cybersécurité initiée par la CAC à son encontre prendrait fin (*voir brèves du SER de Pékin du 13 juin 2022*). En juillet 2022, Didi a écopé d'une amende d'1,18 Md USD (8 Mds RMB) infligée par la CAC, en raison d'infractions à la sécurité des données et aux lois sur la protection des données personnelles – dont la loi-cadre est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2021, soit deux mois après le début de l'enquête (*voir brèves du SER de Pékin du 18 juillet 2022*).

La reprise de l'enregistrement de nouveaux utilisateurs devrait permettre à Didi de regagner des parts de marché, alors que ses commandes quotidiennes pour le transport de personnes ont diminué de 40 % depuis le T2 2021.

L'annonce de la fin de l'enquête de cybersécurité à l'encontre de Didi intervient après des déclarations récentes du président de la *China Banking and Insurance Regulatory Commission* (CBIRC) sur l'achèvement de la campagne de « rectification » des activités financières de 14 entreprises du secteur technologique (qui concernait notamment Ant Group/Alibaba et Tencent) – *voir brèves du SER de Pékin du 9 janvier 2023*. Ces actualités laissent présager un assouplissement des mesures répressives menées contre l'économie de plateforme depuis fin 2020. Lors de la Conférence Centrale sur le Travail Economique qui s'est tenue en décembre dernier, les autorités chinoises ont promu un soutien « vigoureux » au développement du secteur.

Innovation : le Conseil des affaires de l'Etat publie une circulaire destinée à faciliter l'établissement de centres de R&D par les entreprises étrangères en Chine

Le 11 janvier, le Conseil des affaires de l'Etat a publié une <u>circulaire</u> visant à faciliter l'établissement de centres de R&D par les entreprises étrangères en Chine. Les mesures incluent notamment la rationalisation des procédures d'approbation d'allègements fiscaux pour les centres de R&D. Par ailleurs, les banques sont incitées à octroyer des prêts pour des projets de centres de R&D financés par des entreprises étrangères. Ces dernières sont encouragées à se porter candidates à des projets scientifiques et technologiques financés par le gouvernement chinois. Enfin, la circulaire augmente les avantages pour les talents et cadres supérieurs étrangers qui travaillent en Chine, dans une optique d'attractivité.

Fait nouveau par rapport aux mesures précédemment déployées, la circulaire mentionne des efforts pour « effectuer efficacement des évaluations de sécurité sur l'exportation de données importantes et d'informations personnelles, et promouvoir le flux [transfrontalier] sûr, ordonné et libre des données de R&D ». L'inclusion de cette mesure intervient alors que la Chine a renforcé sa réglementation sur les transferts de données tranfrontaliers en 2022 (voir brèves du SER de Pékin – semaine du 4 juillet 2022).

Développement durable, énergie et transports

Electricité : chiffres de l'électricité 2022 : hausse de la capacité installée (+7,8 % dont 50 % de non fossiles), de la production (+2,2 %, dont 30 % de non fossiles) et de la consommation (+3,6 %)

Les chiffres de l'électricité pour 2022, ainsi que les projections pour 2023, ont été publiés par le conseil chinois de l'Électricité (<u>CEC</u>), la commission nationale du Développement et de la Réforme (<u>NDRC</u>) *National Development and Reform Commission*), l'administration nationale de l'Energie (<u>NEA</u>) et le bureau national des Statistiques (<u>NBS</u>).

Capacité installée de production électrique

- En 2022, la capacité installée totale a atteint 2560 GW (+7,8 % en g.a.), dont 1332 GW de fossile (+2,7 %, principalement du charbon) et 1228 GW de non fossile (+12 %). Les capacités non-fossiles atteignent presque 50% de la capacité installée. Parmi les énergies non-fossiles, le solaire a connu la croissance la plus importante (+28 %, 390 GW), suivi de l'éolien (+11 %, 365 GW), de l'hydroélectrique (+5,8 %, 410 GW), et du nucléaire (+4,3 %, 56 GW). L'éolien et le solaire ont ainsi représenté 78 % de l'augmentation de capacité installée (120 GW, +19 %), soit à peu près autant que lors de l'année 2021, qui avait constitué un record en la matière. La capacité installée du charbon a augmenté quant à elle de 20 GW.
- Pour 2023, la NEA prévoit une capacité installée totale de 2810 GW, dont une augmentation de 165 GW pour l'éolien et le solaire, cible encore inégalée, et une augmentation de 70 GW des fossiles (majoritairement du charbon). Le solaire devrait rester la première source d'électricité renouvelable (490 GW), et l'éolien la deuxième (430 GW) en 2023. Les énergies non fossiles devront représenter 52,5 % de la capacité installée totale (un peu moins de 50 % en 2022).

	2022		2023	
	Capacité installée (GW)	Augmentation en g.a. 2021	Capacité installée (GW)	Augmentation en g.a. 2022
Total	2560 GW	+7,8 %	2810 GW	+ 8,8 %
Fossile	1332 GW	+2,7 %	1402 GW	+ 4,9 %
Hydroélectrique	410 GW	+5,8 %	420 GW	+2,3 %
Solaire	390 GW	+28,1 %	490 GW	+ 20,4 %
Eolien	365 GW	+11,2 %	430 GW	+ 15,1 %
Nucléaire	56 GW	+4,3 %	59 GW	+ 5 %

Production d'électricité

- En 2022, la production totale d'électricité a été de 8390 TWh (+2,2 %), dont 5850 TWh de fossile (+0,9 %, principalement une augmentation de production à partir de charbon) et 2537 TWh de non fossile (+12,7 %). Si l'électricité produite à partir de fossiles est toujours majoritaire (70 %), celle produit à partir de non-fossiles augmente beaucoup plus rapidement. L'éolien et le solaire ont ainsi représenté à eux seuls 55% de l'augmentation de capacité installée en 2022. La capacité installée et la production d'électricité à base de <u>charbon</u> ont augmenté (notamment à cause de la baisse d'hydroélectricité à l'été).

Consommation d'électricité

- En 2022, la consommation totale d'électricité a atteint 8637 TWh (+3,6 %). Le secteur résidentiel est celui qui a connu la plus forte hausse, notamment en raison des fortes chaleurs en août et des vagues de froid en décembre.
- En 2023, la consommation devrait se monter à 8640 TWh (+6 %).

Consommation électrique	Consommation	Augmentation
2022 (TWh)		
Industrie	5700 TWh	+1,2 %
Tertiaire	149 TWh	+4,4 %
Résidentiel	134 TWh	+13,8 %
Agriculture	114 TWh	+10,4 %
Total	8637 TWh	+3,6 %

Investissements

Les investissements dans les infrastructures électriques ont atteint 720,8 Mds RMB (+22,8 %), dont 68 Mds pour l'énergie nucléaire (+25,7 %), 86 Mds RMB pour l'hydroélectricité (-26,4 %) et 91 Mds RMB pour le thermique (+28,4 %). 50,12 Mds RMB ont été investis pour la construction de réseaux électriques (+ 2% en ga).

Marchés de l'électricité

D'après le CEC, les transactions de marché représentent 60% de la consommation d'électricité (contre 44 % en 2021), dont 21% pour le *spot market* et 79% pour les contrats à moyen et long termes. Ce chiffre relativement faible de transactions de marché devrait augmenter fortement en 2023, si l'on s'en réfère aux directives récentes de la NEA et de la NDRC qui visent 90% de contrats de marché moyen et long termes pour la consommation électrique industrielle et commerciale (voir <u>brèves du SER de Pékin, semaine du 2 janvier 2023</u>).



Source: Anders Hove

Transport maritime : hausse des navigations à vide et chute des prix du fret maritime pendant la période du nouvel an chinois

Selon les dernières statistiques publiées par les fournisseurs de données sur le fret maritime Sea-Intelligence et Xeneta, les navigations à vide enregistrées sur le principal corridor entre l'Asie et la côte ouest des Etats-Unis sont plus de six fois supérieures à celles de la période précédant le Nouvel An chinois en 2019. Les données actuelles ne prenant en compte que les liaisons annoncées avant le 6 janvier, Xeneta estime que ce chiffre pourrait encore augmenter à l'approche de la fête du 22 janvier. Les transporteurs ont déjà annoncé la suppression de 220 489 EVP, hausse spectaculaire par rapport aux 29 796 EVP supprimés au cours des quatre semaines qui avaient précédé le Nouvel An chinois en 2019. En parallèle, le corridor Asie – Europe du Nord a vu les annulations d'expéditions augmenter de plus de 700 % par rapport à 2019, atteignant 226 000 EVP.

Bien que les niveaux actuels ne s'élèvent qu'à la moitié des capacités supprimées pendant le Nouvel An chinois de 2022, l'analyste en chef d'Xeneta Peter Sand <u>confirme</u> que la situation de l'an dernier était un cas exceptionnel dû à d'énormes tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, la congestion des ports et le manque d'équipements en pleine période de covid en Chine. Les suppressions observées cette année sont au contraire provoquées par la baisse de la demande comme en témoigne la <u>chute</u> des prix du fret maritime. Généralement, les semaines précédant le Nouvel An chinois sont marquées par une augmentation des volumes et des prix du fret (3 % en moyenne de 2011 à 2020). Cependant, le *China Containerized Freight Index* (CCFI), indice principal des prix du fret maritime conteneurisé depuis la Chine, continue à <u>baisser</u> pour atteindre 1201,6 au lieu de se stabiliser, voire de monter, avant les festivités. A titre indicatif, le CCFI a <u>atteint</u> son plus haut niveau historique en février 2022 à 3 587 points et a connu des baisses consécutives de 63,3 % depuis juillet 2022. L'analyste en chef chez BIMCO, l'une des plus grandes associations maritimes, a <u>qualifié</u> la situation du transport maritime pré-Nouvel An chinois « de la pire depuis treize ans ».

Aviation civile: Premier vol commercial d'un Boeing 737 MAX 8 en Chine depuis 2019

Selon le site de suivi de vols <u>Variflight.com</u>, deux Boeing 737 MAX opérés par la compagnie aérienne China Southern Airlines, immatriculés B-1127 et B-1206, ont décollé le 13 janvier 2023 de l'aéroport de Guangzhou, l'un à destination de Zhengzhou (vol CZ3960) et l'autre à destination de Wuhan (vol CZ8726). Un troisième appareil, immatriculé B-1207, a également été opéré par la même compagnie le lendemain entre les aéroports de Guangzhou et de Zhengzhou. Ces trois appareils sont depuis opérés régulièrement par la compagnie sur des vols commerciaux entre les villes de Guangzhou, Zhengzhou et Wuhan.

China Southern Airlines devient ainsi le premier transporteur chinois à remettre des appareils de type 737 MAX en service commercial depuis mars 2019, alors que le monocouloir de Boeing avait été cloué au sol en Chine à la suite de deux accidents meurtriers ayant fait 346 morts. En octobre dernier, un 737 MAX de la compagnie nationale de Mongolie, MIAT Mongolian Airlines, avait pu opérer un aller-retour ponctuel entre les villes de Oulan-Bator et Guangzhou.

Le constructeur, la compagnie ainsi que l'administration de l'aviation civile chinoise (CAAC) ont à ce stade tout trois refusé de communiquer sur le sujet.

Actualités régionales

Shanghai: rapport sur les progrès technologiques de Shanghai en 2022

Shanghai a publié le 10 janvier son rapport sur les progrès technologiques 2022. L'année dernière, la ville a concentré ses efforts sur la promotion du développement technologique avec l'objectif de devenir autonome technologiquement et de favoriser de nouveaux moteurs de croissance.

Selon le rapport, les dépenses de R&D de Shanghai ont représenté 4,2 % du PIB en 2022. La municipalité a lancé 929 programmes clés, qui ont attiré plus de 33,3 Mds CNY de fonds du gouvernement central. De nombreuses entités innovantes voient le jour à Shanghai, ce qui témoigne d'avancées technologiques encourageantes et signifie que le secteur des hautes technologies représente une part plus importante de la production industrielle.

Plus précisément, en 2022, la ville a délivré 163 400 brevets, dont 33 700 brevets d'invention, soit un ratio de 80,2 brevets d'invention pour 10 000 habitants ; 4939 demandes de brevets PCT ont été acceptées (janvier-novembre). En 2022, les scientifiques de Shanghai ont publié 120 articles dans les revues « Science », « Nature » et « Cell », soit 28,8 % du total national. Le nombre d'entreprises classées dans la catégorie « *small giant enterprise* » dans le domaine de la science et de la technologie a augmenté de 155, soit un total de plus de 2600 à Shanghai ; 9956 nouvelles entreprises de hautes technologie ont été identifiées, le nombre total d'entreprises de haute technologie dépassant 22 000, soit une augmentation de 10 % en 2022.

Source:《2022上海科技进步报告》发布! 多图带你看懂上海科技有哪些新进步_新浪财经_新浪网 (sina.com.cn)

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Attractivité de Hong Kong : le nouveau programme de visas « top talents » a attiré 3 800 candidats dans les 10 jours ayant suivi son ouverture

Le programme de visas « top talents », destiné à attirer vers Hong Kong des travailleurs qualifiés étrangers et chinois dans un contexte de pénurie de talents, a attiré près de 3 800 candidats dans les 10 jours ayant suivi son ouverture, le 28 décembre 2022. S'exprimant à ce sujet dans le journal singapourien « The Straits Times », le Secrétaire au travail et aux affaires sociales hongkongais Chris Sun a qualifié cet engouement pour le visa « top talents » de « bien plus fort qu'attendu ». Sur les 3 800 candidatures, environ 60 % ont déjà été approuvées et les autorités hongkongaises espèrent accueillir plus de 35 000 travailleurs chinois ou étrangers par an à compter de 2023.

Le nouveau programme "top talents" offre aux candidats éligibles un visa travail de 2 ans, sans avoir besoin d'obtenir une offre d'emploi à Hong Kong au préalable. Pour être éligibles, les candidats doivent pouvoir justifier d'un salaire d'au moins 2,5 M HKD (428 000 USD) au cours de l'année écoulée ou d'un diplôme obtenu dans l'une des 100 meilleures universités du monde. Le lancement de ce programme avait été annoncé par le Chef de l'exécutif John Lee à l'occasion de son premier discours de politique générale, en octobre dernier. Il fait suite aux départs de nombreux travailleurs hongkongais ou expatriés ces 3 dernières années, sous l'effet du maintien d'une politique « zéro-Covid » particulièrement stricte, ainsi que de la reprise en main sécuritaire chinoise sur Hong Kong. La population active s'est ainsi contractée de 140 000 personnes au cours des 2 dernières années, conduisant à des difficultés de recrutement pour les entreprises de certains secteurs, dont celui de la finance.

Secteur aérien : la reprise du trafic aérien à Hong Kong compromise par la pénurie de personnel

Selon une dépêche de l'AFP, un certain nombre de compagnies aériennes internationales rencontreraient des difficultés dans la reprise de leurs liaisons vers et depuis Hong Kong en raison d'un manque de personnel d'escale. Une vingtaine d'entre elles n'auraient pas été en mesure d'augmenter leurs vols à destination de Hong Kong depuis la fin des restrictions sanitaires malgré des négociations avec les services d'assistance en escale, qui donneraient la priorité aux compagnies aériennes locales.

Le nombre de passagers accueillis par l'aéroport de Hong Kong avait connu une très forte baisse au cours des 3 dernières années en raison de la quasi-fermeture des frontières hongkongaises, ce qui avait alors conduit à un nombre important de suppressions de postes dans le secteur aérien.

Autre acteur touché, la compagnie locale Cathay Pacific fait elle aussi face à des difficultés de recrutement après la vague importante de licenciements menée durant la pandémie, retardant la reprise de ses opérations. En décembre, la compagnie aérienne n'opérait qu'à 40 % de ses capacités pré-pandémiques. Elle fait par ailleurs face à un mouvement social de « grève du zèle » ayant débuté le 19 janvier à l'initiative d'un syndicat local des personnels de bord, demandant aux salariés de ne pas accepter de travailler sur leurs jours de repos ni en cas de légère inaptitude physique, afin de protester contre les baisses de salaires, la baisse des effectifs sur chaque vol et la détérioration générale des conditions de travail.

Blanchiment d'argent : un circuit suspecté d'avoir blanchi près de 800 M USD démantelé par les autorités hongkongaises

Les douanes hongkongaises ont annoncé le 18 janvier avoir arrêté plusieurs suspects impliqués dans un réseau de blanchiment d'argent par lequel pourraient avoir transité plus de 6 Mds HKD (768,2 M USD), soit l'un des plus importants réseaux de blanchiment jamais démantelés à Hong Kong. Une part importante des fonds était transférée de Chine continentale vers un bureau de change du quartier de Hung Hom, avant d'être récupérée par deux membres du réseau puis encaissée à des distributeurs automatiques ou des guichets, puis virée vers des comptes d'autres intermédiaires.

Macao

Industrie du jeu : l'ancien président-directeur général de Suncity Group Holdings, Alvin Chau, condamné à 18 ans de prison

L'ancien président-directeur général de Suncity Group Holdings Alvin Chau, arrêté le 27 novembre 2021, a été condamné le 18 janvier 2023 à 18 ans de prison. Il a été reconnu coupable de fraude, de jeux d'argents illégaux et d'implication dans une organisation criminelle. Chau et cinq autres personnes condamnées dans le cadre de la même affaire devront payer 834 M USD de dommages et intérêts au gouvernement macanais, ainsi que 250 M USD aux cinq opérateurs de casinos MGM China, Wynn Macau, Sands China, Galaxy Entertainment et SJM Holdings. Suncity était le principal *junket* (société intermédiaire attirant des joueurs à haut revenu, servant à la fois de prêteur et de tour-opérateur) de Macao avec 80 000 joueurs clients.

Les analystes estiment que les recettes des jeux d'argent sur le segment VIP à Macao pourraient se contracter de moitié, ce segment étant très lié à l'activité des *junket*, désormais fortement encadrée. La part du secteur VIP dans les revenus des jeux à Macao a déjà diminué depuis la campagne anti-corruption menée par les autorités chinoises, passant de 69,4% en 2012 à 46,2% en 2019.

Clause de non-responsabilité - Le Service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Taïwan

PIB: l'économie de Taïwan enregistre un taux de croissance négatif au T4 2022

Dans son <u>estimation préliminaire publiée le 18 janvier dernier</u>, la DGBAS a revu à la baisse la croissance économique de l'île à -0,86 % pour le quatrième trimestre 2022, contre 1,52 % dans ses prévisions du mois de novembre. La consommation privée et les dépenses publiques, qui contribuent positivement à la croissance (1,29 et 0,45 points), progressent respectivement de +2,89 % et +3,14 % par rapport au T4 2021 ; l'investissement (+0,03 %) apporte une contribution nulle à l'économie de l'île. Le commerce extérieur, quant à lui, contribue négativement à la croissance au T4 2022, passant de -0,45 point annoncés en novembre dernier à -2,59 points, avec notamment les exportations de biens et de services qui diminuent de -5,09 %, contre +0,05 % annoncé précédemment. Pour l'ensemble de l'année 2022, la DGBAS a également revu à la baisse la croissance à 2,43 %, niveau le plus faible depuis 2016 (2,17 %). Avant la publication de ces dernières prévisions, le gouvernement de l'île estimait toujours possible d'atteindre son objectif de 3 %.

TSMC : résultats records en 2022 malgré un fléchissement sur le dernier mois de l'année, et avancées sur un projet européen

TSMC a enregistré des résultats de plus de 2263 Mds TWD sur l'année 2022 (69 Mds EUR) en hausse de 42,6 % par rapport à 2021. En décembre, les résultats fléchissent de 13,5 % par rapport à novembre 2022 pour atteindre 192,5 Mds TWD (5,8 Md EUR) mais enregistrent une hausse de 23,9 % en g.a. Le groupe a indiqué en ce début d'année poursuivre son évaluation en Europe s'agissant de la construction d'une future fab dédiée à la production de semi-conducteurs pour l'industrie automobile. D'après le Digitimes du 17/01, l'écosystème de Dresde en Allemagne, avec ses acteurs clefs (Bosch, Infineon, Globalfoundries) aurait été choisi, et on parlerait déjà de contrats sur le long terme avec Mercedes-Benz et BMW. L'article souligne que si les conditions demandées par TSMC en termes de subventions auraient été acceptées, le groupe taiwanais devrait s'engager dans une coentreprise avec un partenaire allemand pour limiter les risques sur le modèle de son développement au Japon.

Mongolie

Tourisme : la MIAT annonce des tarifs spéciaux pour promouvoir le tourisme d'hiver

La MIAT Mongolian Airlines a signé le 13 janvier dernier un protocole d'accord avec l'Association du tourisme de Mongolie. En conséquence, les touristes étrangers peuvent bénéficier de billets d'avion à tarifs réduits (jusqu'à - 30%). L'objectif est d'augmenter le flux de touristes en provenance de pays étrangers et s'inscrit ainsi dans le cadre de la décision du gouvernement mongol de déclarer 2023-2025 comme les « années pour visiter la Mongolie ».

Chine : échange téléphonique entre les ministres des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères mongol s'est entretenu avec son homologue chinois pour le féliciter dans la prise de ses nouvelles fonctions. Ils ont convenu de travailler conjointement à la mise en œuvre et à l'avancement des accords communs importants conclus lors de la visite d'État du président mongol en Chine. À cet égard, ils ont échangé leurs points de vue quant à la poursuite de l'activation de la coopération commerciale et économique entre les deux pays, l'augmentation du flux de transport de passagers et de marchandises dans les ports frontaliers et l'accélération des travaux de raccordement des points de contrôle de Gashuunsukhait-Gantsmod et de Khangi-Mandal.

Refinancement : émission réussie d'euro-obligations

La Mongolie a réussi à émettre 650 M USD d'euro-obligations avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt nominal de 8,65 %. Les 650 M USD seront utilisés pour refinancer les obligations de 533 M USD arrivant à échéance en mai 2023 et une certaine partie (pour 117 M USD) des obligations de 600 M USD arrivant à échéance en 2024. Malgré un resserrement du marché financier mondial, la Mongolie a réussi à diminuer les coûts de financement des obligations existantes.

Budget : le budget 2022 du gouvernement s'est révélé meilleur qu'envisagé

Le budget général 2022 a enregistré un excédent global de 0,9 % du PIB alors que le gouvernement prévoyait un déficit global de 3,5 % dans ses prévisions budgétaires. Le solde global s'est amélioré de 3,9 points de pourcentage par rapport au résultat budgétaire de l'année précédente (-3,0 % du PIB en 2021). Les recettes totales ont augmenté de 30 % en 2022 par rapport à 2021, en raison de la vigueur des exportations de minéraux et de la reprise des activités économiques après la pandémie. En revanche, les dépenses totales ont augmenté de 16,3 % en glissement annuel en raison de la hausse des dépenses d'investissement et des transferts, qui comprennent les dépenses salariales dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Banques d'investissement : la loi sur les banques d'investissement étrangères a été approuvée

La loi sur les banques d'investissement étrangères a été approuvée. Le Grand Khoural d'État a examiné le projet de loi sur les banques d'investissement et l'a approuvé en conséquence. Désormais, la discussion se porte, et est en cours, quant aux mesures réglementaires de cette nouvelle loi.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication

lean-Marc Fenet

Thomas Carré, Thibault Alix, Jingxia Yang, Baptiste Gosson-Brion, Furui Ren, Antoine Moisson, Marie-Pia Lebrun, Louis Ouvry, François Lemal, Julien Boudet, Laureen Calcat, Haowei Hu, Cyril de Mesmay, Li Wei, Philippe Baudry, Florian Surre, Charlotte Lau, Alain Chouan, Odile Huang, Max Chang, Pascal Millard, Jingyu Wang, Maria Girard, Cao Hui, Ani Liu, Pierre Moussy, Camille Fourmeau, Cheng Chen, Pavlo Storgard, Julio Horvé

Axel Demen

Pour s'abonner :

hantiste gosson-brion@dgtresor gouy fr